

# Réforme du lycée

## Les programmes EPS

L'inspection Pédagogique Régionale

Les formateurs associés

## OBJECTIFS :

Accompagnement des équipes EPS dans la mise en œuvre des nouveaux programmes lycée

Enclencher les réflexions et l'actualisation du projet pédagogique EPS induites par les nouveaux programmes

# Sommaire

## La réforme du lycée

- Un continuum de formation [D5 à D6](#)
- Pourquoi une réforme ? [D7 à D10](#)
- Les textes de référence [D11](#)
- Une réforme pensée pour l'élève [D12](#)
- Lignes directrices des programmes [D13](#)

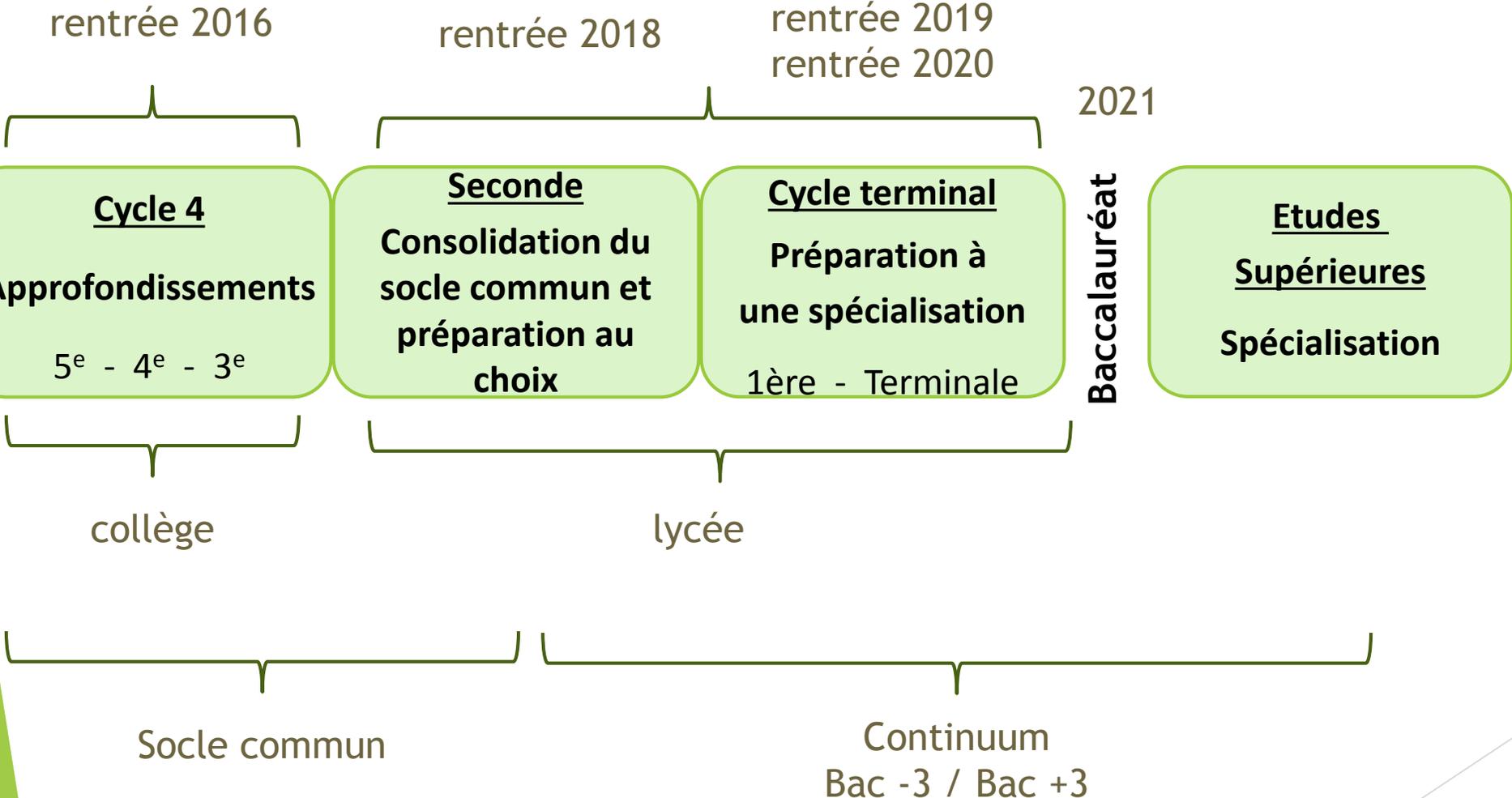
## Le programme EPS

- La finalité et les objectifs généraux [D15](#)
  - Les champs d'apprentissage et les APSA [D16](#)
  - Des exigences dans l'organisation de l'EPS [D17](#)
  - Les attendus de fin de lycée [D18](#)
  - L'évaluation en EPS [D19](#)
  - Le projet pédagogique [D20](#)
  - La prise en compte de tous les élèves [D21](#)
  - Des conditions d'enseignements [D22](#)
- 
- Synthèse [D23](#)
  - La démarche de conception, entre liberté pédagogique et les incontournables [D24](#)
- 
- L'évaluation des acquisitions [D26 et D27](#)



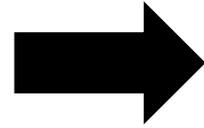
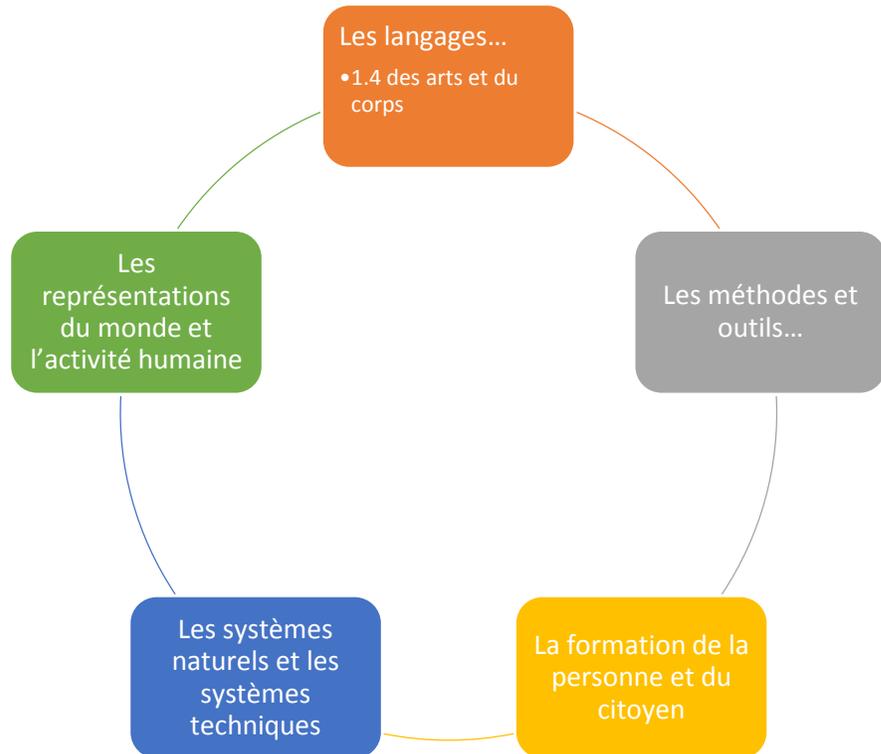
# La réforme du lycée

# La place du lycée dans le continuum de formation des élèves

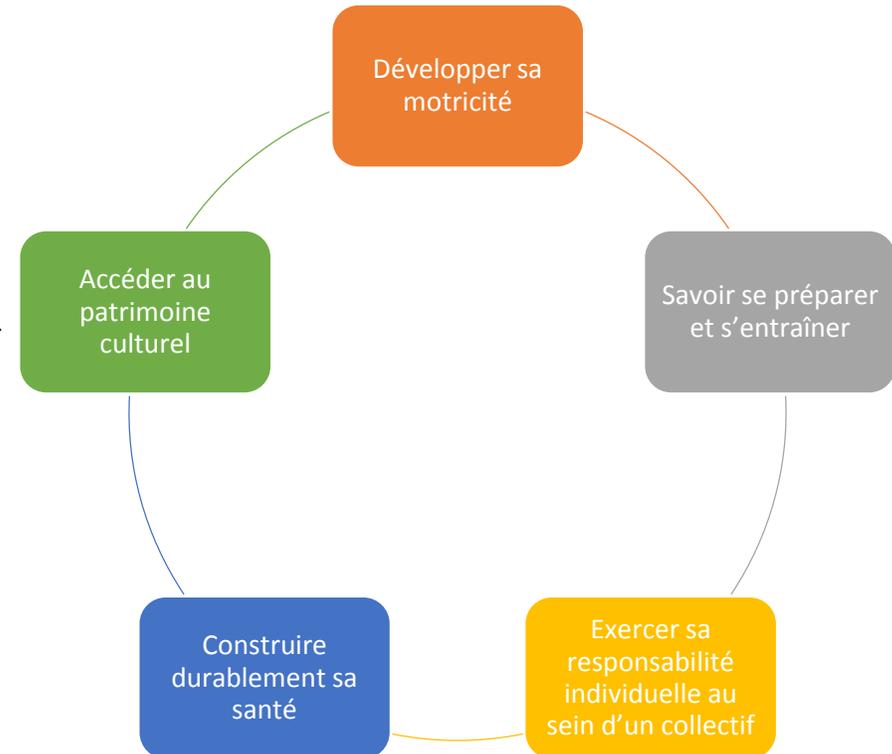


# Continuité Domaines du S4C / Objectifs Généraux

## Le socle et ses 5 domaines



## Les 5 objectifs généraux du lycée



# Une réforme nécessaire

► Un Bac qui ne prépare pas suffisamment à la réussite dans l'enseignement supérieur



► Un examen complexe qui manque de lisibilité



► Un regard international de comparaison



Pour en faire un véritable tremplin

vers la réussite dans l'enseignement supérieur

- 90 % d'admis au baccalauréat général et technologique
- Près de 50 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention (soit une moyenne de plus de 12/20)
- 60 % des étudiants échouent en licence



**LE BACCALAURÉAT  
NE PRÉPARE PAS  
SUFFISAMMENT  
À LA RÉUSSITE  
DANS L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

Constats actuels:

- 61% des étudiants n'atteignent pas leur projet initial
- des séries parfois en inadéquation avec le projet : 40% des bacheliers scientifiques affirment ne pas vouloir faire d'études scientifiques



## Pour simplifier un examen devenu trop complexe

↳ 2 900 sujets à préparer

↳ 4 millions de copies à corriger en moins d'un mois

↳ Incidents récurrents

↳ Mois de juin dédié au baccalauréat dans les lycées, au détriment du travail des classes de seconde et première

↳ Pour les élèves de terminale, concentration des épreuves aux plus gros coefficients durant une seule semaine

**LA COMPLEXITÉ  
DU BACCALAURÉAT  
FRAGILISE  
SON ORGANISATION**

**LE BACCALAURÉAT  
PÈSE LOURDEMENT  
SUR LA VIE DES LYCÉES  
ET LE TRAVAIL  
DES ÉLÈVES**

Constat actuel:

- Organisation qui favorise le bachotage



## En Europe

Part du contrôle  
continu dans  
le baccalauréat



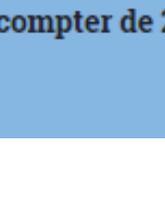
**SUÈDE 100 %**  
de la note finale



**ESPAGNE 60 %**  
de la note finale



**ITALIE 40 %**  
de la note finale  
à compter de 2018



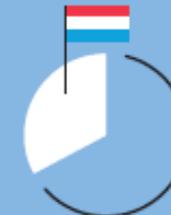
**ALLEMAGNE 66 %**  
de la note finale



**PAYS-BAS 50 %**  
de la note finale



**LUXEMBOURG 33 %**  
de la note finale



Constat actuel:

- majorité de pays dans l'OCDE qui proposent 4 épreuves terminales contre une douzaine France sur 2 ans



# Une réforme et un ensemble de textes

BULLETIN OFFICIEL N° 29 DU 19 JUILLET 2018

- ▶ Révision par décret du code de l'éducation
- ▶ Publication de plusieurs arrêtés (16-07-2018): modalités du baccalauréat général et technologique, organisation et volumes horaires des enseignements
- ▶ Notes de service : enseignements de spécialité, procédure d'orientation

BULLETIN OFFICIEL SPECIAL DU 22 JANVIER 2019

- ▶ Arrêté du 17 janvier 2019 : programme d'enseignement commun et d'enseignement optionnel d'EPS

Des ressources pédagogiques sur **éduscol**  
Portail national des professionnels de l'éducation



CONTENUS ET PRATIQUES  
D'ENSEIGNEMENT

SCOLARITÉ ET PARCOURS  
DE L'ÉLÈVE

VIE DES ÉCOLES ET  
DES ÉTABLISSEMENTS

POLITIQUES ÉDUCATIVES  
ET PARTENARIATS

FORMATION  
DES ENSEIGNANTS

Vers le BAC 2021 :

- Diaporama et infographie
- Guides et fiches d'accompagnement
- Les textes de référence



# Une réforme pour la réussite de TOUS les élèves

## Nouvelles grilles horaires avec :

- ▶ Choix des enseignements de spécialité : personnalisation des parcours (suppression des séries). 3 ES en 1ère puis 2 conservés en Terminale.
- ▶ Des heures d'autonomie pour une meilleure adaptation aux conditions locales et au projet éducatif (12h par division en seconde, 8h en cycle terminal)

## De l'accompagnement :

- ▶ Accompagnement personnalisé adapté selon les besoins (renforcer les compétences en mathématiques, la maîtrise de la langue, **les capacités à apprendre**)
- ▶ Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès la seconde à organiser selon les besoins avec notamment le tutorat (dotation de 54h)

## L'évaluation :

- ▶ Test d'évaluation des compétences en début de seconde
- ▶ Valorisation du travail et de la régularité des lycéens (prise en compte du contrôle continu)



# Les lignes directrices des nouveaux programmes

## ▶ **Des programmes moins prescriptifs :**

Définition des objectifs à atteindre mais place plus importante laissée au choix des équipes pour adapter les progressions en fonction des besoins identifiés chez les élèves et des contextes d'établissement

## ▶ **Des programmes curriculaires :**

- Se veut en cohérence avec le programme collège et comme une propédeutique à l'enseignement supérieur

- Réflexion à mener sur le temps pour les apprentissages et le développement progressif des compétences : planification, durée des séquences...

- Participation à la construction de parcours accompagnant la scolarité de l'élève : éducation au choix, mise en projet, aide à l'orientation...

## ▶ **Une mise en œuvre fondée sur la confiance dans l'expertise des équipes éducatives**

- Un projet pédagogique renforcé avec la définition des priorités, de l'organisation de l'enseignement, des outils d'évaluation

- Le lycée comme un lieu d'éducation et d'accompagnement à la poursuite d'étude, adapté à tous les élèves



# Les programmes EPS du lycée

arrêté du 17 janvier 2019

(abrogation de l'arrêté modifié du 8 avril 2010)

Entrée en vigueur à la rentrée 2019 pour les classes de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>

Entrée en vigueur à la rentrée 2020 pour les classes de Terminale



# Finalité de l'EPS et ses objectifs généraux

## Finalité

« former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen **épanoui**, cultivé, **capable de faire des choix** éclairés pour s'engager **de façon régulière** et autonome dans un mode de vie actif et solidaire»

**Une finalité enrichie, plus précise.** L'engagement du lycéen « **épanoui** » dans une **activité physique durable** est un enjeu fort : « projet personnel », « amélioration de la santé publique », « inscrite dans une école inclusive », « plaisir d'agir » + **accent sur l'éducation au choix. Solidaire** apparaît en complémentarité avec le **Vivre ensemble** au collège.

## 5 objectifs :

Développer sa **motricité**

Savoir se **préparer** et **s'entraîner**

Exercer sa **responsabilité** individuelle et au sein d'un collectif

Construire durablement sa **santé**

Accéder au patrimoine **culturel**

## Objectifs généraux

Déclinaison des objectifs qui rappellent les compétences générales du collège liées aux 5 domaines du socle commun



# Le parcours de formation



## 5 champs d'apprentissage constituant le parcours de formation et permettant de développer les compétences orales

**CA1** - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée

**CA2** - Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains

**CA3** - Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée (2 modes distincts : réalisation corporelle expressive/ forme corporelle codifiée)

**CA4** - Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner

**CA5** - Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

Conservation de la catégorisation des expériences corporelles au regard de la pratique, comme des macros compétences à développer. Evolution avec le développement des compétences orales à penser dans la conception de l'enseignement.

Formes scolaires de pratique porteuses du fond culturel des APSA

**Liste nationale de 26 APSA**

**Liste académique jusqu'à 5 APSA** (référées aux CA, définie par l'académie)

**1 APSA d'établissement** (référée à un CA, définie dans le projet pédagogique et validée par les corps d'inspection)

**Évolutions** : Courses, sauts, lancers (**CA1**) à la place de course de haies, lancer de disque, lancer de javelot, saut en hauteur, pentabond. Sauvetage aquatique (**CA2**) à la place de natation sauvetage. Danse(s) (**CA3**) à la place de danse, Gymnastique à la place de gymnastique aux agrès

**Nouvelles activités** : VTT (**CA2**), yoga (**CA5**)

**Activités qui disparaissent** : natation de distance (**CP1**), aérobic et gymnastique rythmique (**CP3**)

# Des exigences fixées par le programme



## Organisation de l'EPS

- Obligation de vivre les 5 CA : culture commune
- CA5 proposé sur un temps long d'apprentissage (non vu au collège)
- CA3 obligatoire : en 2<sup>nd</sup>e les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique

Continuité des exigences programmatiques en termes d'équilibre de la formation

Nouveauté : exigence de la création artistique en seconde

Progrès de tous les élèves

Réalisation de projets

Opérer des choix dans des contextes de pratique différents

# Les compétences à construire

**Attendus de fin de lycée (AFL)** « compétences qui articulent les dimensions motrices, cognitives et sociales »

3 AFL **fixés** pour chaque champ d'apprentissage  
La déclinaison par APSA et la démarche d'enseignement sont de la responsabilité des équipes Des éléments prioritaires proposés pour atteindre les AFL

AFL **incontournables et non modifiables** (continuité) MAIS la déclinaison par APSA est à formaliser par les enseignants (évolution et souplesse au regard du contexte local)

Dans chaque champ d'apprentissage, on retrouve **un AFL liés au savoir se préparer et s'entraîner, à la coopération** (transversaux, continuité avec les CMS)

**Attendus de fin  
de lycée  
(AFL)**

**Les compétences à construire nécessitent la définition de ressources à développer et à mobiliser : connaissances, capacités et attitudes**



# L'évaluation et la responsabilité de l'équipe EPS et de l'enseignant

## Evaluation

L'évaluation des AFL, à l'issue d'une séquence suffisamment longue.  
Il revient aux équipes de construire les situations d'évaluation révélatrices des AFL.

Des outils communs : cohérence et continuum de formation, suivi du niveau de compétences.

L'évaluation en cours de formation comme à l'issue des séquences permet à l'élève de se situer, à partir d'indicateurs précis en lien avec les AFL

**Continuité** : temps d'apprentissage effectif suffisant (repère de 3 séquences annuelles en annexe)

**Evolution** : une évaluation formative à développer indiquée explicitement



# Le projet pédagogique et la responsabilité de l'équipe EPS et de l'enseignant

## Les projets EPS et AS

« L'équipe d'EPS a la responsabilité de concevoir, partager et mettre en œuvre **le projet pédagogique disciplinaire** »

« Les enseignants ont la responsabilité de **concevoir un projet de développement de l'association sportive** »

« **Dans le respect du projet pédagogique** EPS, au sein de la classe, **l'enseignant est maître de ses choix** didactiques et pédagogiques »

## Conception Enjeux de formation Opérationnalisation

- Rappel du caractère **obligatoire** du projet d'EPS
- **Articulé** avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs (**cohérence de la politique éducative**)
- **Consensuel** : le fruit d'un travail collectif
- **Complet** : les déterminants du projet de formation sur le cursus (caractéristiques des élèves, les effets recherchés, les acquisitions visées pour atteindre les AFL, l'offre de formation, les conditions de mise en œuvre), les outils communs d'évaluation
- **Interdisciplinaire**, contribuant aux différents parcours éducatifs (**parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé, parcours citoyen et parcours avenir**).



# La prise en compte de la diversité des élèves

Organisation du parcours de formation

## Choix d'APSA

- Entre envies et besoins des élèves. Une attention particulière doit être portée sur le public féminin.
- Un volume d'heure suffisant pour atteindre les AFL par tous les élèves.
- 3 séquences annuelles fixées comme un repère

Prendre en compte tous les élèves

## Rappel du principe fondamental de l'école inclusive

- Responsabilité et compétence de l'enseignant de proposer un enseignement adapté à tous les élèves : aptes, inaptes partiels, en situation de handicap, élèves à besoins éducatifs particuliers

Dispositifs et organisations singulières

## Dispositifs d'accompagnement

Projets éducatifs (actions d'établissement, stages,...)



# Des conditions d'enseignement de l'EPS

## Conditions optimales

Prendre en compte:

- Les conditions d'enseignement au regard de l'activité support (équipements)
- L'exigence de sécurité
- L'hétérogénéité des élèves

## Usages du numérique

**« s'appuyer sur les plus-values qu'apportent les usages du numérique »**

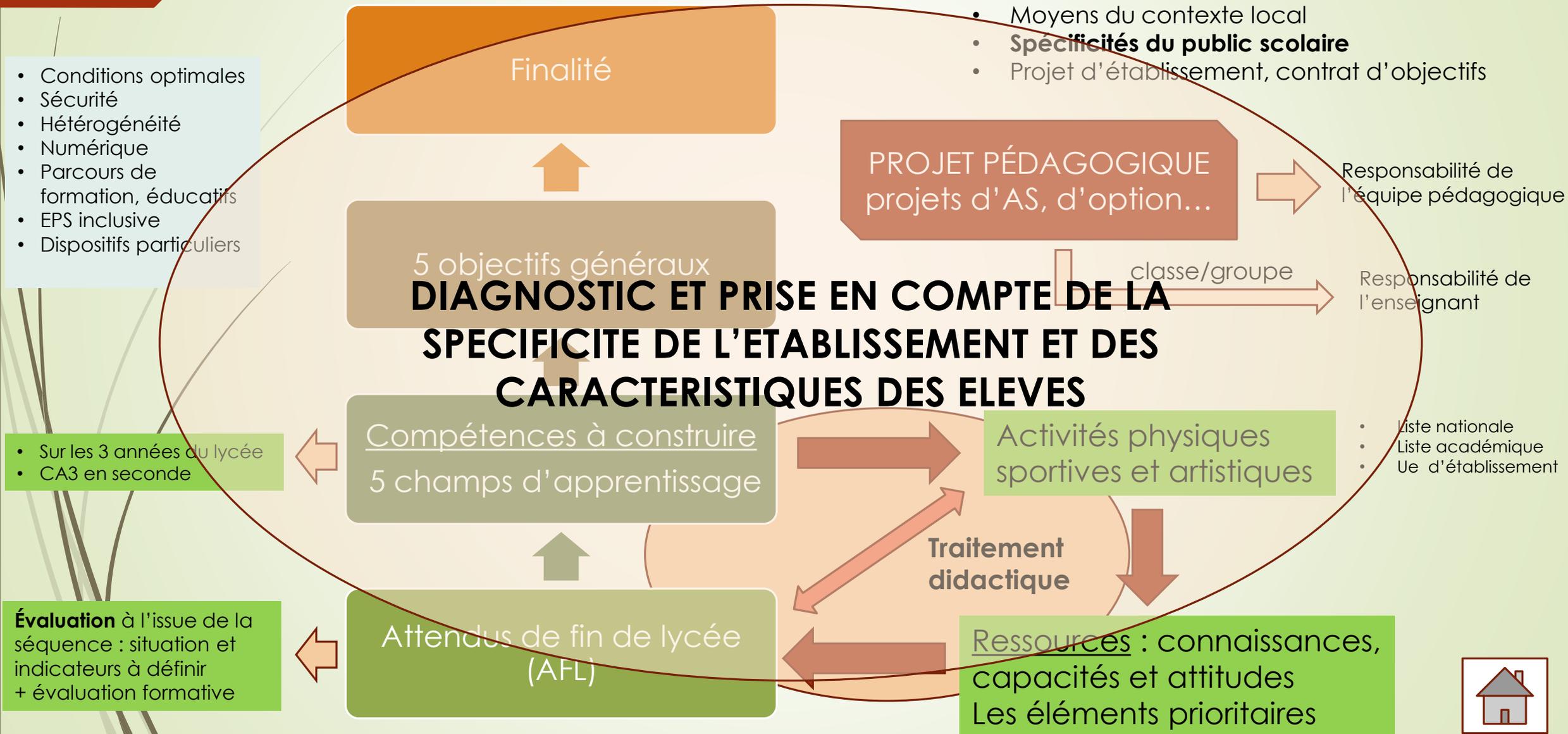
- Recueil d'indices et d'informations
- Analyse et exploitation

**Objectif** : sensibiliser sur les usages responsables et le droit à l'image

**Vigilance** : connaître la RGPD (réglementation générale sur la protection des données)



# La matrice disciplinaire : synthèse



# Un programme qui renforce la liberté de conception

<p><b>Concevoir et partager un projet pédagogique</b> qui opérationnalise le programme national et définit les enjeux de formation. Tenant compte des caractéristiques essentielles de la population scolaire, ce projet identifie les effets éducatifs recherchés, établit l'offre de formation et spécifie les conditions de la mise en œuvre.</p>					
<b>1 finalité</b>	« former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen <b>épanoui</b> , cultivé, <b>capable de faire des choix</b> éclairés pour s'engager <b>de façon régulière</b> et autonome dans un mode de vie actif et solidaire»				
<b>5 Objectifs généraux</b>	Développer sa motricité	Savoir se préparer et s'entraîner	Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	Construire durablement sa santé	Accéder au patrimoine culturel
<b>5 champs d'apprentissage</b>	Exemple choix du CA4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner				
<b>Attendus de Fin de Lycée</b>	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques...	Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser...	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.		
<i>Choisir l'APSA support de l'enseignement</i>					
<i>Décliner les AFL en lien avec l'APSA</i>					
<i>Définir la progressivité, les étapes pour atteindre les AFL</i>					
<i>Définir les ressources à mobiliser et à développer</i> <i>Eléments prioritaires</i>	<b>Connaissances</b> <b>Capacités</b> <b>Attitudes</b>	<b>Connaissances</b> <b>Capacités</b> <b>Attitudes</b>	<b>Connaissances</b> <b>Capacités</b> <b>Attitudes</b>		
<i>Définir l'organisation et la démarche d'enseignement</i>					
<i>Définir la situation d'évaluation, ses indicateurs, révélatrice de l'atteinte des AFL</i>					

**NON NÉGOCIABLE**  
Finalité  
Objectifs généraux  
Champs d'apprentissage  
Attendus de fin de lycée

**ESPACE  
DE  
LIBERTÉ**

**NON NÉGOCIABLE**  
Offre de formation  
commune à tous les élèves

**CHOIX DES SÉQUENCES** au regard des besoins identifiés

- Découverte / Approfondissement
- Durée des séquences
- Choix des APSA
- Déclinaison des AFL et choix des contenus d'enseignement

**Projet pédagogique**  
**Projet d'Association Sportive**  
**Projet enseignement optionnel**





# L'évaluation des acquisitions



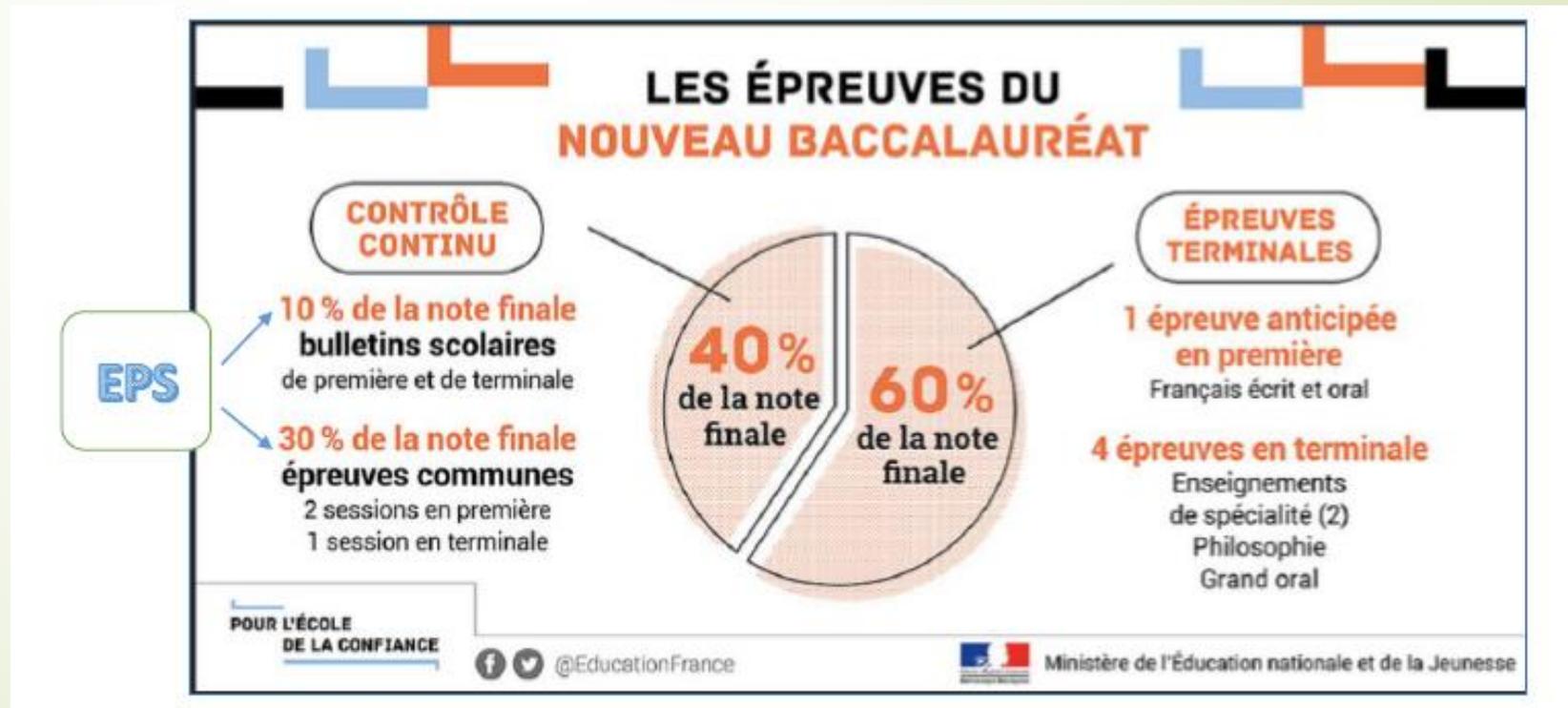
# Les procédures d'évaluation des acquis

Les équipes pédagogiques doivent **construire les situations qui révèlent les AFL** du champ d'apprentissage.

Des **outils communs** qui permettent d'apprécier, dans le continuum de formation, le niveau de compétence des élèves.

Des **outils partagés** de suivi des acquis comme le moyen d'attester la maîtrise des compétences en cours de formation, utile pour l'orientation vers l'enseignement supérieur.

## Concernant la certification :



# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

